

Sommet du Commonwealth

Le PM Dogbé a activement représenté le Chef de l'Etat

P.4



Coopération

Le Togo et l'Égypte renforcent leur diplomatie parlementaire

P.2



Récépissé N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 886 du 28 octobre 2024



Genre dans l'économie et le droit

La Ministre Sandra Johnson et le Président de la Banque Mondiale partagent leurs expériences

P.3

Préfecture de Vo P.6

Women In Logistics -Africa (WILA) en "croisade" contre le cancer



Facilité Elargie de Crédit

Le FMI conclut un accord avec le Togo

P.4



23 NOV 08 DEC 2024 **FOIRE INTERNATIONALE DE LOME**
Foires de toutes les opportunités

- + 1000 exposants
- + 80 000 m² d'espace
- + 500 000 visiteurs

THÈME: "NORMES ET QUALITÉS DES PRODUITS ET SERVICES : OUTILS DE COMPÉTITIVITÉ ET D'ACCÈS AUX MARCHÉS CONNECTÉS"

MALI Pays initié d'honneur

Coopération

Le Togo et l'Égypte renforcent leur diplomatie parlementaire

Le Président de l'Assemblée nationale, Kodjo Sevontépé Adédzé a échangé vendredi 25 octobre dernier avec Ahmed Mohamed Eid Moustapha, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Égypte au Togo.

Les échanges entre les deux personnalités ont porté essentiellement sur les questions de coopération bilatérale. Des questions qui ont touché du doigt le secteur éducatif et économique. Le diplomate Ahmed Mohamed Eid Moustapha, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire d'Égypte au Togo au sortir de l'audience, a signifié que les bonnes re-

lations de coopération entre les deux assemblées n'ont cessé de se renforcer depuis l'indépendance du Togo. Ses relations explique-t-il, se sont diversifiées dans les domaines de l'agrobusiness, de la formation et de l'économie. Notons que l'Ambassadeur Ahmed Mohamed Eid Moustapha est diplômé en économie et jouit d'une riche expérience au plan interna-



tional acquise dans les missions diplomatiques au Soudan, au Ghana, en Slovaquie,

en Indonésie et en Bolivie. Il a présenté ses lettres de créances au Président de la

République le 3 octobre dernier.

Elom

Taxe Professionnelle Unique (TPU)

Les contrôles démarrent ce 1er novembre

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a annoncé dans un communiqué en date du 15 octobre 2024, que les contrôles relatifs au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) démarrent ce 1er novembre 2024.

A travers ce communiqué, le Commissaire Général de l'Office, Dr Philippe Kokou Tchodié, informe les contribuables soumis au

paiement de la Taxe Professionnelle Unique (Tpu) des transporteurs routiers, communément appelé « Trimestre », que la perception de ladite taxe se poursuit, ceci au titre du troisième trimestre 2024.

Ainsi, « conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales », note ledit communiqué, les assujettis devront s'acquitter de



cette taxe calculée sur une base forfaitairement déterminée et

sur le chiffre d'affaires estimé par l'administration fiscale

nationale.

La Rédaction



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Encore plus proche de VOUS !!!



TSEVIE-DAVIE
non loin du péage

92 69 30 47
79 70 51 10

UNE NOUVELLE DIVISION DU CADASTRE À TSEVIE-DAVIE NON LOIN DU PÉAGE

pour les dossiers des préfectures de **Zio**, de l'**Avé**, de **Yoto**, de **Vo** et du **Bas-Mono**



OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES



CANAL OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Santé pour tous

La Directrice de l'ONG Santé intégrée chez Faure Gnassingbé

La première responsable de l'ONG internationale Santé Intégrée, dont la mission est de rendre les soins de santé primaires de qualité accessibles à tous, a été reçue par le numéro 1 togolais.

L'amélioration du système sanitaire national à travers des

l'ONG Santé Intégrée sont les sujets abordés entre Faure Essozimna Gnassingbé et Jennifer Schechter.

« C'était un honneur de rencontrer Son Excellence Monsieur le Président et d'échanger sur ses efforts de renforcer le système de santé

communautaires pour avoir un système qui réponde aux besoins de la population » a déclaré l'hôte du Président de la République au terme de l'audience.

L'occasion faisant le larron, Jennifer Schechter a présenté au chef de l'Etat le bilan des



stratégies de renforcement des agents de santé communautaires et le partenariat entre le Togo et

mais surtout la santé communautaire au Togo. Nous avons échangé sur les stratégies de renforcer les agents de santé

activités de l'ONG Santé Intégrée au Togo et le programme de la célébration du 20^e anniversaire de



l'organisation.

Créée en 2004, Santé Intégrée est une ONG internationale dirigée par des femmes à tous les niveaux. Depuis sa création, l'organisation œuvre aux côtés des pays de la sous-région ouest africaine, dans une approche intégrée, pour renforcer les prestations de soins de santé primaires dans les communautés à la base, dans la perspective de la couverture

maladie universelle.

En terre togolaise, l'ONG collabore avec l'exécutif sur des politiques de développement sanitaire. Santé Intégrée met aussi en œuvre des programmes de soins primaires intégrés dans les communautés à la base en particulier celles de la région de la Kara et très prochainement sur l'ensemble du territoire national.

MF

Genre dans l'économie et le droit

La Ministre Sandra Johnson et le Président de la Banque Mondiale partagent leurs expériences

La contribution des femmes au développement économique dans le monde, est un sujet qui a réuni d'éminentes personnalités à Washington aux USA. Un panel d'experts, organisé jeudi 24 octobre en marge de l'Assemblée annuelle

et de l'équité genre du Royaume-Unis et le ministre des Finances du Nigeria étaient de ce panel de haut niveau.

Axé principalement sur le thème : « Les femmes transforment le monde », ce

aux femmes, leur progrès dans le monde n'ont pas été occultés.

Dans son intervention, Dr Sandra Ablamba Johnson a attiré l'attention de l'assistance sur le contexte togolais, lequel est favorable à l'émergence de la gent féminine et par ricochet

« Il est juste impossible aujourd'hui de concevoir le développement de notre continent sans la gent féminine, parce qu'elle est majoritaire. Au Togo, les femmes représentent près de 52% de la population. En tout cas, le plus convaincu que je connaisse très bien est mon Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, qui n'a de cesse de nous le rappeler. C'est pour cela qu'il a décidé de mettre en œuvre toutes les réformes stratégiques pouvant permettre d'atteindre ce résultat », explique-t-elle.

opportunité pour renforcer davantage les initiatives en la matière », a laissé attendre la togolaise.

Elle a avancé que des initiatives, notamment le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), a permis d'octroyer environ 112,60 milliards de FCFA, soit 185,9 millions USD à environ 2 millions de bénéficiaires, dont 80% de femmes. L'attribution de 25% des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs a eu également des retombées positives, reconnaît-elle.

Ces efforts louables et engagements de développement sur la terre de nos aïeux ont été salués par les autres panélistes.

« Perspective inspirante du Togo. Je suis impressionnée par l'intention du président togolais considéré comme champion de l'égalité des sexes au Togo. De très bons projets que l'on peut imiter et j'admire le rôle de Madame Sandra Johnson » a indiqué Mme Anuli Aniébo.

En guise de rappel, selon le Rapport « Women, Business and Law 2024 du Groupe de la Banque mondiale, publié en mars dernier, le Togo enregistre un score de 97,5 sur 100, et se classe premier pays réformateur en Afrique.

La Rédaction



du Groupe de la Banque mondiale, auquel a participé Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, Secrétaire de la Présidence de la République du Togo.

Ajay Bagna, président du Groupe de la Banque mondiale, le ministre du Développement

cadre de discussion a été favorable pour explorer la contribution des femmes au développement économique et comment les inciter à y jouer leur partition. L'apport de l'internet et l'inclusion financière dans la création d'opportunités économiques

leur contribution au développement économique, ceci, grâce à l'engagement du chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

Mme le ministre a soutenu son propos par le dynamisme économique des Nana Benz, référence et fierté nationale, et leur volonté de réussir.

Sommet du Commonwealth

Le PM Dogbé a activement représenté le Chef de l'Etat

Vendredi 25 octobre dernier, s'est ouvert à Apia aux Îles Samoa en Océanie, le 27^e Sommet des Chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM). Placé sous le thème « Un avenir commun résilient : transformer notre richesse commune », la rencontre a été présidée par le Roi Charles III d'Angleterre en présence de Mme le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé représentant le chef de l'Etat togolais.

Au total, 56 Etats membres ont répondu présents à cette rencontre internationale. Les discussions ont porté sur l'esclavage et la menace du changement climatique.

Mme le Premier ministre des Samoa, l'honorable Fiamē Naomi Mata'afa s'est réjouie de la présence du Roi Charles III et des autres dirigeants du Commonwealth.

Pour elle, « il s'agit d'une première historique organisée par un petit État insulaire du

continent bleu du Pacifique, et la Première réunion sous la direction de sa Majesté le Roi Charles III en tant que chef de la famille du Commonwealth. »

Mme le Premier ministre des Samoa, l'honorable Fiamē Naomi Mata'afa a fait comprendre que ce sommet coïncide avec les 75 ans du Commonwealth moderne.

A ce rendez-vous, le Roi Charles III d'Angleterre en participant aux travaux en tant que monarque, a réitéré son engagement en faveur de la paix, de la démocratie, de l'égalité et de la prospérité des États membres. Sur le dossier de l'esclavage, le Roi Charles III a souligné l'importance de reconnaître le passé du Commonwealth, en particulier ses inégalités.

Pour sa part, il estime essentiel que chacun puisse comprendre son histoire. Ce qui selon lui, pourra guider dans l'option de bons choix à l'avenir. Il a appelé les acteurs à s'engager pour tirer des leçons



et trouver des moyens créatifs de corriger les inégalités qui perdurent. Il n'a pas manqué de réitérer sa confiance de longue date dans le Commonwealth en tant que plate-forme offrant de véritables opportunités, en particulier pour les jeunes et les voix marginalisées.

Dans un appel à l'action, Charles III a annoncé le

lancement d'un nouveau programme de bourses du Commonwealth visant à améliorer l'accès à l'éducation des étudiants des petits États insulaires. Cette initiative, a-t-il souligné, se concentrerait sur les compétences essentielles à un avenir résilient, notamment les soins infirmiers, l'enseignement, l'ingénierie et les technologies

vertes. Pour ce sommet, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont choisi la ministre des affaires étrangères et de l'intégration régionale du Ghana, l'honorable Shirley Ayokor Botchwey comme nouvelle Secrétaire générale de l'organisation.

Elom

Facilité Elargie de Crédit

Le FMI conclut un accord avec le Togo

Une semaine après le passage d'une mission au titre de la première revue FEC, le résultat est plus que positif selon le communiqué des services du Fonds datant du 24 octobre 2024. Il ressort que d'ici le 17 décembre 2024 probable date de la tenue du conseil d'administration du FMI, le Togo béné-

ficiera d'un nouveau décaissement de 44,0 millions de DTS (environ 58,7 millions de dollars).



diale, le ministre de l'économie et des finances, M. Es-sowè Georges Barcola entouré des différents cadres de son département ministériel. Le communiqué publié fait ressortir d'importants points positifs qui confirment la justesse du choix économique opéré depuis des années par les autorités

des trois repères structurels. Enfin précisent les termes du communiqué, les autorités ont réaffirmé leur détermination à continuer à mettre en œuvre des politiques saines, notamment en engageant davantage de réformes en matière de gouvernance. Par ailleurs le service de communication du FMI relève que la mission dirigée par Hans Weisfeld et composée de John-Paul Fanning, Maximilien Kaffo, Sassire Napo, Grace Li et Etienne Vaccaro-Grange, qui a séjourné à Lomé du 7 au 18 octobre s'est dite satisfaite tout en donnant des précisions très intéressantes: « La mission a eu des entretiens constructifs et productifs avec les autorités togolaises et les a félicitées pour les progrès soutenus qu'elles ont accomplis dans la mise en œuvre de réformes et la mise en œuvre de politiques économiques avisées. Un accord au niveau des services a été conclu sur toutes les politiques, y compris les principaux paramètres du cadre budgétaire 2025 et les mesures de réforme futures, conformément aux objectifs du programme ».

Le communiqué poursuit en effet que: « La croissance économique réelle a atteint un taux de 5,6 % en 2023 et devrait s'établir à 5,3 % en 2024-25, puis environ 5,5 % par an par la suite selon les projections des services du FMI, à moins de chocs négatifs majeurs. L'inflation a continué à ralentir, à 3,6 % en septembre 2024 (moyenne annuelle) »

En outre, « Le programme de politique économique des autorités appuyé par le FMI est en bonne voie : les perspectives de mise en œuvre sont bonnes concernant le repère structurel qui n'avait pas été atteint avant la fin de l'année. Entre autres choses, les recettes fiscales augmentent grâce à des mesures de politique fiscale et à des mesures visant à améliorer l'administration des recettes, tandis que le déficit budgétaire diminue grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Les autorités ont également atteint l'objectif de fin juin en matière de dépenses sociales et de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les autorités ont achevé avec succès la préparation d'une analyse miroir comparant les données

Le communiqué poursuit en effet que: « La croissance économique réelle a atteint un taux de 5,6 % en 2023 et devrait s'établir à 5,3 % en 2024-25, puis environ 5,5 % par an par la suite selon les projections des services du FMI, à moins de chocs négatifs majeurs. L'inflation a continué à ralentir, à 3,6 % en septembre 2024 (moyenne annuelle) »

En outre, « Le programme de politique économique des autorités appuyé par le FMI est en bonne voie : les perspectives de mise en œuvre sont bonnes concernant le repère structurel qui n'avait pas été atteint avant la fin de l'année. Entre autres choses, les recettes fiscales augmentent grâce à des mesures de politique fiscale et à des mesures visant à améliorer l'administration des recettes, tandis que le déficit budgétaire diminue grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Les autorités ont également atteint l'objectif de fin juin en matière de dépenses sociales et de lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, les autorités ont achevé avec succès la préparation d'une analyse miroir comparant les données



douanières et les données commerciales, ce qui contribuera à accroître les recettes à l'avenir. Elles ont également progressé dans la mise en place d'un système d'identification biométrique pour tous les citoyens et d'un Registre Social des Personnes et des Ménages. Ces outils permettront de mieux cibler les moyens d'aider les plus vulnérables et donc plus efficaces et moins onéreux ». Pour conclure, la mission se réjouit de la poursuite de dialogue fructueux avec les autorités togolaises au cours de la période à venir, dans le cadre de la deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit du FMI au premier semestre de 2025.

finances gov.tg

HAPLUCIA/ Lutte contre la Corruption

Les journalistes mis à contribution à travers un concours

La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) en collaboration avec l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), a lancé le jeudi 24 octobre dernier, un concours national de meilleures productions médiatiques de lutte

contre la corruption au Togo. Première du genre, ce concours a pour objectif d'amener les médias à produire des articles ou des œuvres audiovisuelles sur un support professionnel contribuant à la sensibilisation sur le fléau de la corruption au Togo.

Il vise à susciter également, l'élaboration des supports audiovisuels sur la prévention et la lutte contre la corruption ainsi que les infractions assimilées, encourager la conception des supports en ligne sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions



toire Togolais des Médias (OTM), a lancé le jeudi 24 octobre dernier, un concours national de meilleures productions médiatiques de lutte

vres audiovisuelles sur un support professionnel contribuant à la sensibilisation sur le fléau de la corruption au Togo.

infractions assimilées, encourager la conception des supports en ligne sur la prévention et la lutte contre la corruption et les infractions

assimilées. Le thème retenu est: « Impact de la corruption sur le développement ». De part ce thème, le président de la HAPLUCIA estime que ce concours vise à couronner l'excellence du journalisme dans tous les formats et constitue un baromètre de la situation de cette profession dans leurs pays. De l'autre côté, c'est de favoriser selon lui, le développement d'un secteur médiatique viable où le journaliste peut exercer dignement sa profession en toute sécurité. Il a saisi cette occasion pour faire comprendre que cette initiative, permettra d'encourager les journalistes dans leur travail, et de faire leur promotion, dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Pour participer à ce concours, le postulant doit être un (e) professionnel (le) de la presse écrite, en ligne ou audiovisuelle exerçant comme un permanent dans un organe de presse paraissant au Togo ou en freelance.

Il doit exercer dans un média régulièrement installé au Togo et avoir au moins cinq (05) ans d'expérience. Le journaliste doit aussi être légalement reconnu par la HAAC.

Sont éligibles pour ce concours, les œuvres produites et publiées en 2024. Par ailleurs, le dépôt des œuvres journalistiques dans le cadre du concours se fait sous pli-fermé au plus tard le 29 novembre 2024 à 17h 00 au siège de l'OTM à Lomé.

Prix de ce concours En ce qui concerne la cagnotte, les deux meilleurs de chacune des quatre (04) catégories recevront différents prix. Ainsi, le premier de chaque catégorie recevra un trophée, une attestation de participation et une enveloppe de 1000.000 FCFA. Par contre, le deuxième de chaque catégorie recevra pour sa part, une attestation avec une enveloppe de 500 000 FCFA.

Elom

Agoè-Nyivé IV / Insalubrité à Haoussa Zongo L'ONG TEP et le CVD sensibilisent les femmes

Dans le souci d'assainir le village haoussa Zongo, l'ONG Togo Environnement Propre (TEP) et le CVD ont organisé samedi 26 octobre dernier une séance de sensibilisation à l'endroit des bonnes dames dudit village. Une initiative qui vient renforcer les mesures prises par les autorités locales pour créer un cadre de vie meilleure à toute la population.

Depuis longtemps, Haoussa Zongo, situé à la périphérie de

localité, se créent des dépotoirs sauvages. La mauvaise gestion des eaux usées s'est érigée en pratique quotidienne, des déchets ménagers entassés dans les ruelles et aux devantures des maisons.

Ces pratiques insalubres ont des impacts sur l'environnement et la vie des citoyens. Afin d'éveiller la conscience des habitants, l'ONG Togo Environnement Propre à



Kéké chef du village Haoussa Zongo s'est réjoui de l'initiative et a salué la volonté manifeste des acteurs dans la lutte contre l'insalubrité. Il n'a pas manqué de rendre un hommage aux autorités pour leurs différentes actions. En leur témoignant toute sa gratitude pour le geste, il a profité pour formuler le vœu que l'accompagnement soit durable..

Elom



Lomé est confronté à un véritable problème d'insalubrité occasionnant des cas d'inondation et de maladies. Le constat est que dans cette

travers sa brigade de veille environnementale a décidé d'appuyer le CVD d'Haoussa Zongo à sensibiliser les femmes sur comment gérer les ordures

ménagères ainsi que les eaux usées selon les textes réglementaires.

Elles ont été sensibilisées à garder leur environnement et

l'air propre afin de préserver le cadre de vie. C'est dire que les deux organisations veulent prôner pour "un esprit sain dans un corps sain". Mis à part le problème d'insalubrité, cette population est aussi confrontée à celui de la divagation des animaux. Une occasion pour eux également de faire passer le message sur leur projet dénommé "opération faucon" qui va consister à lutter contre ces animaux dans le grand Lomé et plus particulièrement dans la commune Agoè-Nyivé 4.

Notons que lors de cette sensibilisation un fils du milieu a fait don de poubelles, pelles, balaies, houes et bien d'autres outils d'entretien aux organisations de femmes afin de rendre propre le milieu.

Présent à cette séance, OUSMANE Mamoudou Baba

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Alassani A.
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Préfecture de Vo

Women In Logistics -Africa (WILA) en "croisade" contre le cancer

La mobilisation se fait de plus en plus importante dans la lutte contre le cancer. Plusieurs structures ainsi que des groupes organisés ne cessent de multiplier des actions de sensibilisation sur le terrain. C'est

au CMS d'Avegluidjigan.

Près de 300 élèves ont pu être éclairés sur le métier de la logistique et de la supply chain ainsi que sur leurs perspectives à la maison des jeunes de Vogon.



le cas samedi 26 octobre 2024 dans la préfecture de Vo de l'association WILA qui a sensibilisé et dépisté près de 188 femmes sur le cancer de sein après un examen gynécologique

Cette rencontre d'échanges avec la jeunesse a été l'occasion pour Eureka VIERA d'entretenir l'assistance sur la logistique et l'industrialisation dans toutes ses dimensions.

Madame Carole Trenou a outillé les élèves sur le métier des achats. Pour madame Alexandra Kayi B. Adamah il s'agit de faire découvrir et de donner goût sur la logistique d'approvisionnement et de distribution, tandis que dame Simone Adjoavi Sika forme sur la



logistique pétrolière.

Fabienne Fiawofia a mis le paquet sur le transport dans tous ses aspects. L'assistance s'est outillée grâce à mesdames Sylvana Adovi et Rosaline Djossou sur le métier de commissionnaire

agréé en douane communément appelé (transitaire). La logistique c'est aussi bien dans les ports, que dans les aéroports. Cet aspect est largement abordé par Madame Jessica Kouevi, Première femme pilote du Togo. Pendant qu'elle maintenait la parfaite ambiance durant toute la rencontre, madame Chelsea Kéoula aura profité pour éveiller les jeunes sur le concept de l'entreprise créative.

Pascaline Berwa Ndayambaje, Présidente de cette association dans son message n'a pas manqué d'attirer les jeunes à se

le secteur de la logistique comme la modernisation du port de Lomé, la création de la plateforme industrielle d'Adetikope avec pour vision de faire du Togo un hub logistique d'excellence.

Dr Ingrid Tegue Kenye, membre de WILA et ces consœurs Abide Pisso, Eglina TOYI, Lucie Kobta ont assisté au dépistage du cancer de sein avec des examens gynécologique, assurés par des professionnels de santé et La Ligue Togolaise de Lutte contre les cancers.

Pour la présidente de WILA, madame Pascaline Berwa, tout le remerciement est aux autorités

former dans les métiers de la logistique afin de bénéficier de nombreuses opportunités de ce secteur dans notre pays. Ces opportunités viennent des projets ambitieux initiés par le Président Faure Gnassingbé dans

togolaises aux rangs desquelles madame le Premier ministre, qui ont rendu possible la rencontre de même qu'aux vaillantes populations qui ont répondu à l'invitation de cette association.

La Rédaction

SNB SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS

Spécial Promo

Les DJAMA 50 CL à **500 F**

Jusqu'au 31 décembre

Decapsulez la DJAMA et gagnez un lot!

L'EXCELLENCE À UN PRIX IMBATTABLE. AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE

snb.tg

Criminalité faunique / justice

Deux trafiquants d'ivoire arrêtés puis déposés

Deux présumés trafiquants spécialisés dans le commerce illégal de défenses d'éléphants arrêtés le 18 octobre dernier, à Lomé, en possession de trois grosses défenses d'éléphants,

sculptés, les nommés Ignace A. et Nibang L., tous de nationalité togolaise, sont d'abord mis en garde à vue à l'Office central de répression du trafic illicite des drogues et du blan-



quarante-un sculptures en ivoire d'éléphants et de treize dents d'hippopotames, ont été déferés le 22 octobre 2024, à la prison civile de Lomé. Arrêtés pour flagrant délit de détention, de circulation et de la commercialisation illégale de produits fauniques bruts et

chiment (OCRTIDB), avant d'être déferés à la prison civile de Lomé, après avoir reconnu les faits à eux reprochés, devant le procureur de la République près tribunal de Lomé. Ils encourent une peine de prison allant d'un à cinq ans et d'une amende d'un (01) million

à cinquante (50) millions de Francs CFA, selon l'article 761 du nouveau code pénal dans son volet environnement. Les deux présumés trafiquants d'ivoire ont été interpellés par les agents de l'OCRTIDB et du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo, en pleine négociation de vente des produits fauniques bruts et sculptés, qu'ils ont emballé dans deux sacs à céréales, transportés à bord d'une voiture taxi.

La lutte contre le braconnage des éléphants fait généralement partie des compétences des autorités qui ont d'une part, ratifié des textes nationaux et internationaux sur la protection des espèces protégées, et ont ensuite, mis en place des services en charge de la protection de la faune et de la flore sauvages, afin de lutter efficacement contre le commerce international d'ivoire.

Le Togo a aussi adopté un code forestier, sans oublier les efforts de saisies d'ivoire en provenance des autres pays. Et, le nouveau code pénal dans son volet environnement renforce la protection de la faune et la flore dans son article 761 qui réprime d'un maximum de cinq ans de prison et de cinquante millions d'amende, toute personne qui directement ou indirectement commercialise sans droit, une

espèce animale protégée. Mais le problème du Togo est que le pays constitue une plaque tournante de transit pour le transfert illicite des ivoires.

Du coup, le pays a perdu plus de 80% de ses éléphants, et ceci, à cause du braconnage. Les inventaires fauniques menés par le WWF et ses partenaires dans certains pays africains dont le Togo, ont révélé que les populations d'éléphants avaient diminué de plus de 70% en l'espace de dix ans.

Malgré cette disposition juridique visée plus haut, le braconnage des éléphants prend toujours de l'ampleur et le Togo constitue aussi un pays de transit du commerce illégal d'ivoire.

Le commerce illégal des espèces sauvages menace la survie de nombreuses espèces dans la nature, dont l'éléphant. Au cours des trois dernières années, environ un cinquième de la population totale d'éléphants d'Afrique a été tuée pour l'ivoire, selon l'UICN. Le trafic d'espèces sauvages génère d'énormes profits illégaux pour des organisations criminelles complexes qui sont souvent responsables de l'abattage, du transport et de la commercialisation de produits illégaux issus des espèces sauvages. Selon le Coordinateur d'EA-

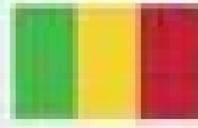
GLE-Togo, cette opération majeure est un exemple d'union de plusieurs forces pour combattre et essayer de mettre fin à une pratique illégale de l'exploitation de notre patrimoine faunique.

« L'opération témoigne une fois encore de la détermination des autorités togolaises à lutter ensemble contre le trafic de faune transnational et démanteler les réseaux de trafic d'ivoire qui opèrent impunément entre le Togo, le Bénin, le Burkina et le Nigéria. », a-t-il déclaré.

A part le braconnage, deux autres facteurs sont considérés comme étant la cause de cette baisse drastique de l'effectif des éléphants : d'une part, l'accroissement du trafic illégal d'animal lié à la forte demande internationale de l'ivoire et d'autre part, l'exploitation abusive des ressources naturelles nécessaires aux éléphants du fait de l'agriculture industrielle et des occupations anarchiques de leur habitat. Rappelons que cette arrestation concernant le trafic de l'ivoire réalisée par l'OCRTIDB fait suite au procès de quatre trafiquants d'ivoire dont deux Togolais et deux Burkinabè arrêtés en juin 2024, jugés et condamnés à une peine d'emprisonnement de trente-six mois dont vingt-quatre de sursis par le Tribunal de Grande Instance de Kara, le 9 octobre dernier.

Citoyens togolais,
Conducteurs de poids lourds,
Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.
Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.
Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.
Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.
Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)

Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale
RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
N° 005/CO / HCRRUN
Lomé, le 23 OCT 2024
Communiqué
Session d'indemnisation des victimes non vulnérables de la région Maritime
Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables de la Région Maritime.
Les opérations se dérouleront du 29 au 31 octobre 2024 au siège du HCRRUN et prendront en compte les victimes non vulnérables des préfectures de l'Avé, de Bas-Mono, des Lacs, de Yoto, de Vo, de Zio, du Golfe et d'Agoo-Nyivé.
La liste des victimes retenues pour cette session est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org), et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.
Le HCRRUN invite les victimes programmées à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :
- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- Ou à défaut de la carte d'électeur de 2023.
Enfin, Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour d'indemnisation le moment venu.
Fait à Lomé, le 23 octobre 2024
Pour le HCRRUN, La Présidente
Vivre ensemble... une nécessité!



Ministère du Commerce
et de l'Artisanat

22 NOV
08 DEC
2024

FOIRE
INTERNATIONALE
DE LOME

Faire de toutes les opportunités



- + 1000 exposants
- + 90 000 m² d'espace
- + 500 000 visiteurs

Thème :
*"Normes et qualités
des produits et services :
outils de compétitivité et
d'accès aux marchés
connectés"*

 **MALI**
Pays invité d'honneur



(+226) 81 20 70 70 - 80 20 70 70 - 75 00 00 00 / www.cetef.tg

